

Études et ensemencements

Dans un premier temps, rappelons que le projet d'ensemencement du Grand lac Saint-François (GLSF) vise à améliorer la qualité de la pêche sportive du lac, à maintenir la qualité des espèces de poissons, à préserver la ressource et à améliorer la vocation récréo-touristique de la région.

Au cours des 10 dernières années, soit entre 1999 et 2008, le Ministère des ressources naturelles et faune (MRNF) a procédé à des ensemencements de ouananiches dans les tributaires du GLSF soient les rivières Bleuets, Felton, Sauvage, Legendre et Isabel.

Quant au doré, un ensemencement a eu lieu dans le GLSF en 1999 pour une quantité de 50,000 unités de taille de 1 cm et dans le lac Saint-Joseph (petit lac Lambton) pour 70,000 unités de même taille.

Activités réalisées

Nom lac ou tributaire	Espèces	2007	2006	2002	2001	2000	1999	Total
Bleuets (aux)	Ombles de fontaine			3 462	4 462		3 461	11 385
	Truite brune			720		720		1 440
Felton	Ombles de fontaine	3 962						3 962
	Ouananiche		7 000		2 500		8 505	18 005
Legendre	Ouananiche				834		765	1 599
Sauvage	Ouananiche		5 000		2 500		1 800	9 300
Sauvage-Isabel	Ouananiche				833		675	1 508
Saint-François	Doré jaune						50 000	50 000
	Truite brune				150			150
Saint-Joseph (Petit)	Doré jaune					70 000		70 000
Total		3 962	12 000	4 182	11 279	70 720	65 206	167 349

Source : site web MRNF

Au cours de l'année 2009, un constat sur la situation de la pêche au GLSF et la région de l'Estrie a été fait, des rencontres avec les biologistes du MRNF ont eu lieu, un registre de pêche a été mis en place et est reconduit en 2010, des soumissions pour le doré et la ouananiche ont été reçues, un budget de 6,000\$ par année sur cinq ans a été alloué par l'association des riverains du Grand lac Saint-François (ARGLSF), les municipalités riveraines collaborent financièrement au projet pour un montant de \$5.00 par riverains et l'Association des Caisses riveraines du GLSF et la SEPAC du Parc de Frontenac commanditent le registre de pêche.

Études du lac et de ses tributaires

Le MRNF planifie deux études d'envergure du GLSF et de ses tributaires.

Pour le GLSF, les pêches expérimentales seront réalisées à l'automne 2010 et 2011. Par la suite, les lectures ainsi que les analyses seront effectuées. Le rapport sera disponible en 2012.

Quant aux tributaires du GLSF, le MRNF planifie, en 2011, de faire un suivi des ensemencements précédents pour la ouananiche.

Ces deux études montreront l'évolution de la faune aquatique et les résultats pourront être comparés avec les études précédentes soient celles de 1999-2000 et 1994-1995 et 1985.

Ensemencements de dorés ou ouananiches

Afin de ne pas biaiser les études en cours, nous procéderons au premier ensemencement de dorés à l'automne 2011 (fretin d'automne de dimension de 3 à 4 cm) après la pêche expérimentale faite par le MRNF. Quant à la ouananiche, nous prévoyons effectuer notre premier ensemencement en 2012 suite aux résultats sur la reproduction des ouananiches dans les tributaires du GLSF.

Les espèces de poissons à être ensemencés pour les trois années subséquentes seront déterminées sur la base des résultats des ensemencement précédents.

Le projet d'ensemencement est un projet privé et nous avons besoin de la collaboration financière de tous. N'hésitez pas à faire votre don avec votre cotisation annuelle ou directement à l'ARGLSF en spécifiant « dossier ensemencement ».

Ensemble, planifions l'avenir de la pêche sportive au Grand lac Saint-François.

Vous pouvez contacter les responsables du projet pour l'Association des riverains du Grand lac Saint-François MM. Pierre Ouellet et Gilles Carrier au courriel pierreo@tellambton.net

Gilles Carrier, secteur sud